

PLFSS 2026, CONFÉRENCE RETRAITE/ EMPLOI, UNE CASSE SOCIALE ORGANISÉE !!!



Le Projet de Loi de Financement de la Sécurité Social vient d'être voté à l'Assemblée nationale avant un dernier passage au Sénat et un vote définitif par l'Assemblée le mardi 16 décembre.

En votant pour ce PLFSS, les députés ont fait le choix politique de soutenir la politique anti sociale d'Emmanuel Macron qui sacrifie la Sécurité sociale et le système de santé, pour mieux continuer à mieux distribuer les profits au patronat.

L'amputation de 4 milliards du budget de la santé est une grave mise en danger de l'hôpital public, de ses malades et du personnel, déjà épuisé.

Voter ce PLFSS, c'est aussi s'attaquer entre autres :

- Aux travailleurs victimes d'accident de travail et maladie professionnelle, en limitant les arrêts.
- Aux malades d'affection longue durée comme les diabétiques qui ne seront plus pris en charge à 100% pour se soigner.
- Aux assurés des complémentaires santé qui vont voir leurs cotisations augmenter du fait de la taxation de ces dernières.
- Aux familles dont les allocations vont baisser.

Voter ce PLFSS c'est aussi **voter et entériner la retraite à 64 ans** (adoptée par 49,3 en 2023) tout en manipulant l'opinion public sur une soi-disant « suspension » de la réforme Borne qui n'est au final qu'un simple décalage de cette réforme de 3 mois.

Fermer la porte à toute abrogation de la réforme de 2023 des retraites n'a rien d'anodin alors même que vient de débuter la conférence sociale sur les retraites et l'emploi dont l'ordre du jour inclus le changement de système de retraite.

Cette conférence sociale sur les retraites est une nouvelle escroquerie d'E. Macron et son gouvernement afin de faire cautionner par les organisations syndicales qui y participeront, un changement radical de système de retraite et imposer au final un système de retraite à points, largement rejeté par la population en 2019.

La CFDT, qui a appelé les députés à voter pour le PLFSS, est un soutien sans faille de la Macronie sur la question des retraites. Marylise Léon est très claire sur le sujet, comme elle l'explique dans les Échos, jeudi 4 décembre : « Ce que veut la CFDT, c'est la retraite à la carte, c'est-à-dire qu'on donne plus de liberté aux gens ».

Une retraite « à la carte » n'est autre que la retraite à points. Pourquoi « à la carte » ? Tout simplement parce que les systèmes à points sont faits pour faire baisser drastiquement le niveau des pensions et pousser les salariés à reculer toujours plus loin leur départ à la retraite. Ce genre de système qui plonge les retraités dans la pauvreté comme nous pouvons le constater dans les pays européens où il est en place, et qui s'accompagne toujours d'une large ouverture aux systèmes par capitalisations pour compenser la faiblesse des pensions (dossier retraite FNPOS CGT)

Pour la FNPOS CGT il est donc capital que la CGT ne participe pas au piège de la conférence retraite/emploi encadrée et verrouillée par le gouvernement dont les conséquences vont être catastrophiques pour les travailleurs et les retraités.

Pour la FNPOS CGT, pas de discussion sans l'abrogation de la réforme Borne et l'abandon de toute réforme systémique, à points et/ou par capitalisation en préalable.

La FNPOS CGT réaffirme haut et fort ses revendications :

- **La retraite à 60 ans avec 37,5 ans de durée de carrière**
- **Une pension calculée sur les 10 meilleures années pour le secteur privé et sur les 6 derniers mois pour le secteur public avec :**
 - **Une prise en compte des années d'étude dans le cadre des dispositifs de solidarité.**
 - **Une amélioration des départs anticipés pour les métiers pénibles, l'invalidité, l'incapacité, le Handicap et les carrières débutées à 16 ans.**
 - **Un renforcement des périodes assimilées (maladie, maternité, chômage...) et des droits familiaux, seuls garants d'une véritable compensation pour les carrières hachées.**
- **Un minimum de pension au niveau du SMIC CGT (2000 €)**
- **L'indexation des pensions sur l'évolution des salaires et des prix**